

**NOUVELLE
RECHERCHE**

HENRI GIRAUD

**LA MORALE
D'ALAIN**



M.D

PRIVAT, ÉDITEUR

3BA

Henri Giraud

La morale
d'Alain

4584

8° R

70480

(6)

La morale d'Alain

La morale d'Alain

Nouvelle recherche

Etudes et essais
publiés sous la direction de Georges Hahn

Henri Giraud

La morale d'Alain

**Edouard
Privat
Editeur**





© Édouard Privat, éditeur 1970
14, rue des Arts, Toulouse

"qui ne veut servir l'esprit, quand
le monde croulerait tout à l'heure?"

(Propos de littérature, LXXXIV)



Aux maîtres de l'enfance inadaptée,
qui s'efforcent de faire lever,
chez les plus déshérités,
cette aurore de l'esprit dont Alain parlait

qui ne veut venir l'esprit d'un
le monde croit tout à l'heure ?
(Régis de la Roche, 1850)



Aux moines de l'abbaye insoumise
qui s'efforcent de faire lever
chez les plus dévotés
cette œuvre de l'esprit d'un poète

1871, Paris, chez la librairie
Maison de la Librairie

Avant-Propos

Cette thèse de doctorat a été préparée sous la direction de Madame Parain-Vial, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Dijon, à qui nous voudrions exprimer notre gratitude pour les conseils qu'elle nous a donnés avec une grande bienveillance.

Notre livre a pris un aspect qui ne correspond plus guère à nos premières intentions, cela parce que nous avons peu à peu, au cours de notre travail de recherche, adopté l'attitude qu'Alain lui-même préconisait à l'égard des grands auteurs : admirer, se soumettre aux textes, ne pas faire d'objections. Nous avons donc, plutôt que d'étudier de manière approfondie les influences et les sources, cherché à mieux comprendre Alain. Plutôt que de souligner les incertitudes de sa doctrine morale, nous y avons cherché ce qui peut enrichir tout homme sans qu'il soit obligé de renoncer à ses propres idées. Notre admiration ne nous a pas fait renoncer aux nôtres. Pour nous, ce n'est pas l'homme qui est Dieu, même s'il s'agit de « l'homme en sa vraie grandeur » ; mais comment ne pas admirer cette haute morale fondée sur la dignité de l'homme ?

Notre façon de présenter la pensée d'Alain peut assurément être discutée. Mais l'effort pour comprendre une grande philosophie est toujours enrichissant : c'est un effort pour retrouver la pensée d'un homme qui, comme disait Alain en parlant de Descartes, nous précède dans la sagesse ; et cette pensée permet de mieux comprendre l'homme et le monde. Notre joie serait que ce livre éveillât chez quelques-uns le désir de mieux connaître Alain et de chercher sa pensée, non dans un ouvrage de présentation et de commentaires, mais dans son œuvre.

H. Giraud.

Introduction

ALAIN ET LA MORALE

Alain, jeune professeur, eut l'intention d'écrire sur la morale. Dès son premier mois d'enseignement au collège de Pontivy, il écrivait à son ami Elie Halévy, à propos des manuels de morale :

« Au point de vue pédagogique, il y aurait peut-être quelque chose à dire. Mais faut-il ¹ ? »

Un an plus tard, professeur au Lycée de Lorient, il répondait affirmativement à cette question :

« J'élabore aussi, sous couleur de morale pratique, quelque chose qui pourrait paraître à la fin de l'année scolaire (brochure de 50 pages) sous le titre : « Propositions de Morale, pour les élèves des lycées », et qui serait une Ethique Élémentaire, construite avec l'aide de Platon. Cela je crois sera fait ². »

Cela ne fut pas fait, bien qu'Alain fit encore allusion à ce projet à différentes reprises ³. Alain eut aussi l'intention de traiter de morale dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, où il publie, de 1893 à 1903, six dialogues sous le pseudonyme de Criton. En 1894, Alain écrivait à Xavier Léon, directeur de la revue : « Criton fera peut-être un Dialogue sur la Morale, mais quand ? ⁴ », et, deux ans plus tard : « Je pense toujours à un dialogue sur la morale ⁵ ». Cela non plus ne fut pas fait.

Cependant la revue publia, en novembre 1899, un article d'Alain qui, s'il n'était pas un dialogue sur la morale, montrait l'importance attachée par le philosophe aux problèmes moraux. Cet article annonçait aussi la manière qui sera toujours celle d'Alain : chercher des idées chez les grands philosophes, sans essayer de les réfuter, ni même de faire un tri dans ce qu'ils affirment, mais au contraire en les lisant avec respect — il faudrait presque

1. *Correspondance avec Elie et Florence Halévy*, lettre du 23 octobre 1892, p. 29.

2. *Ibid.*, lettre de décembre 1893, p. 49.

3. *Ibid.*, lettres du 2 décembre 1893 (p. 50), de mai ou juin 1894 (p. 62), du 5 décembre 1898 (p. 83). Dans cette dernière lettre, Alain écrit : « Si Colin voulait aussi un traité pratique des 4 vertus cardinales, constituant une Morale strictement rationnelle, sans le devoir, sans la foi, sans le sentiment, et où le mot conscience ne serait pas prononcé, ça ne lui coûterait absolument rien ».

« Colin » désigne la librairie Armand Colin, qui éditait la *Revue de Métaphysique et de Morale*.

4. *Ibid.*, lettre du 28 novembre 1894, en note, p. 392.

5. *Ibid.*, lettre du 23 septembre 1896, p. 394.

dire : avec dévotion. Le philosophe commenté, cette fois, était Spinoza, et l'article avait comme titre : *Valeur morale de la joie d'après Spinoza*. Mais ce titre était précédé de deux autres titres : *Livre de la sagesse laïque — Matériaux pour une doctrine laïque de la sagesse*, et d'une introduction, dans laquelle Alain exposait son intention :

« L'auteur de cet article croit fermement qu'une doctrine de la sagesse existe dès maintenant, c'est-à-dire que les leçons des grands philosophes sur la meilleure manière de vivre sont les titres les moins contestables que la raison humaine puisse produire, lorsqu'elle réclame l'autonomie⁶. »

Après avoir reconnu qu'une exposition systématique de ces leçons des grands philosophes était difficile, Alain annonçait qu'il allait publier, « sans ordre », ce qu'il aurait « tiré de la lecture des philosophes pour la conduite de sa vie⁷ ». Il éclairait ainsi les titres de l'article. Il s'agissait pour lui de trouver chez Spinoza⁸ des éléments pouvant s'intégrer dans une doctrine morale acceptable par tous ceux qui veulent bien conduire leur vie, mais sans avoir recours à la religion. Cet article semblait en annoncer d'autres — qui ne sont pas venus sous cette forme.

En 1911, Alain rédige un *Traité de morale*, signé Criton. Ce *Traité* n'a été publié qu'en 1956⁹. Mais s'agit-il vraiment d'un « traité » ? Certes, dans l'introduction, Alain affirme son intention d'entreprendre « la description de la morale », et établit ensuite une table des matières où les chapitres sont répartis en cinq livres (Les Passions — Le Libre Arbitre — Les Vertus — Le Droit — La Religion). Mais le texte rédigé est court — une trentaine de pages de la revue — et constitue une série de fragments (en général plus longs que les Propos) sur la condition humaine (le progrès humain, les sentiments et les passions), les principes de la morale (la liberté, Dieu, le moi existant et le moi idéal), la politesse, la vertu, la religion... ; l'un de ces fragments est d'ailleurs constitué par un propos paru dans la *Dépêche de Rouen*¹⁰. Ce traité n'est donc qu'un embryon. On peut l'imaginer développé, en livres et en chapitres, à la manière des *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions*. En lisant la « Table des matières » du *Traité de Morale*, on peut d'ailleurs penser qu'une partie du traité projeté se trouve dans les *Quatre-vingt-un chapitres*. Dans ce dernier ouvrage — écrit en 1916 — plusieurs chapitres (ceux consacrés aux différentes vertus, cardinales et théologiques) correspondent à des titres de la table des matières du traité. Il reste que ce traité est resté à l'état d'ébauche — texte précieux, certes, en

6. Article cité, p. 759 (l'article est signé E. CHARTIER).

7. Article cité, p. 759.

8. Au début de 1901 parut le *Spinoza* d'ALAIN, livre où l'on trouve « la trace de dix ans de commentaires sur l'Éthique » (lettre à Halévy, 9 mars 1901, p. 91).

9. Revue *Mercur* de France, 1^{er} juin 1956.

10. Propos du 19 décembre 1910. Recueil de la Pléiade, p. 90-91.

particulier par sa préface, où Alain annonce la méthode qu'il adoptera pour exposer la morale — texte qui contient, au moins sous forme d'allusions, tous les thèmes de la philosophie morale d'Alain — mais texte trop fragmentaire pour fournir la base de l'étude de cette philosophie. C'est ailleurs, le plus souvent, que nous chercherons les idées morales d'Alain.

Dans les propos, bien sûr : Alain s'est intéressé à tous les sujets et les a tous abordés. On a pu grouper en volume des propos de littérature, d'économie, de politique, des propos sur l'esthétique, l'éducation, la religion. Il n'y a pas de « Propos de morale ». Mais on a réuni sous le titre de *Propos sur le bonheur* soixante, puis quatre-vingt-treize propos dont l'ensemble développe un art de vivre¹¹. Plus tard, un autre recueil, *Minerve*, portera en sous-titre : *ou de la sagesse*, et constituera aussi, dans un autre ton, un livre de morale — mais non pas, bien sûr, un traité de morale¹².

Mais en fait les préoccupations morales apparaissent partout dans l'œuvre d'Alain. Ses réflexions métaphysiques, politiques, pédagogiques, esthétiques, le conduisent fréquemment aux idées morales, ou sont mêlées de considérations morales. La définition même que donne Alain de la philosophie implique en celle-ci une orientation morale :

« Le mot philosophie, pris dans son sens le plus vulgaire, enferme l'essentiel de la notion. C'est, aux yeux de chacun, une évaluation exacte des biens et des maux ayant pour effet de régler les désirs, les ambitions, les craintes et les regrets. Cette évaluation enferme une connaissance des choses, par exemple s'il s'agit de vaincre une superstition ridicule ou un vain présage ; elle enferme aussi une connaissance des passions elles-mêmes et un art de les modérer. Il ne manque rien à cette esquisse de la connaissance philosophique. L'on voit qu'elle vise toujours à la doctrine éthique, ou morale, et aussi qu'elle se fonde sur le jugement de chacun, sans autre secours que les conseils des sages¹³. »

Tout philosophe se demande ce que l'homme peut faire et ce qu'il doit faire ; tout philosophe retrouve — en donnant à chacune d'elles une importance relative variable — les trois questions fondamentales : Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Ces questions que posait Kant concernent tout homme, même s'il ne se les pose jamais explicitement, même s'il les écarte lorsque, sous une forme ou une autre, elles se présentent à lui. Le philosophe tient à honneur de ne pas les écarter, et de s'efforcer d'y répondre. Il dispose pour cela de son propre jugement, et des « conseils des sages » — lorsqu'il s'agit du philosophe, on peut entendre

11. *Propos sur le bonheur*, 1925 (FABRE, à Nîmes), 1928 (Gallimard).

12. *Minerve ou de la sagesse*, 89 propos, Hartmann, 1939.

13. Introduction aux *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions*, et aux *Eléments de philosophie*. Cf. *Définitions*, « philosophie : c'est une disposition de l'âme qui d'abord se met en garde contre les déceptions et humiliations, par la considération de la vanité de presque tous les biens et de presque tous les désirs ».

par « sages » les grands esprits de tous les temps. Alain a sans cesse interrogé les grands philosophes, écoutant leurs réponses avec attention. L'inventaire des « matériaux pour une doctrine laïque de la sagesse », Alain l'a poursuivi pendant toute sa vie. Il a trouvé ces matériaux, comme nous le verrons, non seulement chez les philosophes, mais aussi chez les romanciers et chez les poètes. Il en a trouvé aussi — et ceux-là ont été paradoxalement intégrés, de la même façon, à une morale laïque — dans l'Evangile et dans la doctrine chrétienne. Alain a demandé ce qu'est l'homme, quels sont ses pouvoirs et ses devoirs, à tous ceux qui peuvent donner une réponse : chaque réponse n'apporte-t-elle pas une lumière, ne contribue-t-elle pas à éclairer les problèmes de la condition humaine ? Au lieu de chercher — sans doute en vain ¹⁴ — à inventer une philosophie nouvelle, mieux vaut continuer les méditations que les « sages » ont entreprises sur l'homme et son salut. Mieux vaut méditer les œuvres humaines vénérables ; parmi ces œuvres, il ne faut pas négliger les œuvres d'art, qui offrent à l'homme une image de lui-même ¹⁵ et un moyen de se gouverner. Les vrais trésors de l'humanité sont inépuisables, et l'effort pour les mieux connaître peut remplir une vie d'homme.

Mais une vie d'homme — fût-il professeur et écrivain — n'est jamais consacrée uniquement à la lecture des grands livres, à la contemplation des œuvres d'art, et à l'effort pour comprendre ces livres et ces œuvres. La vie d'un homme est faite d'événements de divers ordres et d'importance variable, heureux ou malheureux, amusants ou tragiques, et souvent insignifiants ; cette histoire individuelle s'insère dans l'histoire des hommes : l'individu est pris dans cette histoire, dans cette succession incessante d'événements politiques, sociaux, religieux... En un sens, cela gêne la méditation : à chaque instant l'homme est sollicité de vivre, et l'effort pour s'arrêter et s'isoler que la méditation suppose n'est pas naturel. Mais d'autre part l'expérience de la vie offre un objet à la méditation et oriente celle-ci, pose de nouvelles questions et propose des réponses. Aussi est-il difficile de séparer l'histoire des pensées d'un homme de l'histoire de sa vie. Alain le savait très bien. Entretenant son autobiographie, il l'intitule *Histoire de mes pensées* ¹⁶, pour bien en marquer le caractère — et certes on n'y trouve guère de confidences sur sa vie privée — mais il ne peut éviter de raconter des événements auxquels il fut mêlé, car ces événements eurent des conséquences pour l'histoire de ses pensées. Cette histoire intellectuelle, c'est la lecture attentive

14. « ... J'ai compris que le souci premier de presque tous était de trouver une philosophie nouvelle, ce qui supposait que les anciennes sont seulement à critiquer. Je n'ai jamais cru pour ma part qu'il fût possible de trouver une philosophie nouvelle ; et j'avais assez de retrouver ce que les meilleurs avaient voulu dire... » (*Histoire de mes pensées*, chap. « L'Ecole » Pléiade, p. 29).

15. « Et tous ces arts, qui représentent à l'homme un homme plus ressemblant à lui-même que lui-même... » (*Vingt leçons sur les beaux-arts*, 16^e leçon, Pléiade, p. 579).

16. Gallimard, 1936.

de Platon, d'Aristote, de Kant, à l'Ecole normale¹⁷, mais ce sont aussi les réflexions sur la politique au temps de l'affaire Dreyfus¹⁸, et les réflexions sur la guerre, nées pendant la guerre. Celle-ci fut pour Alain, comme pour tous les combattants, une expérience exceptionnelle : l'occasion d'éprouver chaque jour la peur et de se montrer chaque jour courageux, l'occasion de vivre avec des hommes de toutes les classes sociales et de toutes les opinions, l'occasion de connaître ce qu'est l'homme à la guerre ; le combattant était engagé dans une aventure où il risquait sa vie et où on lui demandait de détruire la vie d'autres hommes. Comment les idées d'un philosophe sur l'homme et sur la morale n'auraient-elles pas été influencées par cette tragique épreuve¹⁹ ?

Alain ne fut pas seulement le journaliste mêlé à la vie politique de son temps et le soldat de la Grande Guerre. Il fut avant tout, pendant près de quarante ans, professeur de lycée. Le métier d'enseignant apprend beaucoup à celui qui l'exerce. Il lui faut connaître ses élèves et chercher à les comprendre. Ils ne sont pas encore des adultes, mais on observe déjà chez eux le mécanisme des passions. Ce sont des êtres qui vivent en société, une société artificielle en un sens — société coupée de la nature où tout est contrainte, nécessité impitoyable — naturelle aussi si l'on considère les exigences de l'éducation. Dans cette société qu'est la classe se tissent des liens originaux, entre maître et élèves, entre condisciples²⁰. Alain, songeant à ses élèves du Lycée Henri IV et du Collège Sévigné, n'hésite pas à dire : « Tels étaient donc mes instituteurs. Je ne pense pas qu'on puisse trouver mieux²¹ ». L'enseignement est un moyen privilégié de connaissance d'autrui. C'est aussi un métier où les problèmes moraux se posent fréquemment : le professeur est le maître, qui donne des ordres, qui guide, qui influence ; tâche redoutable, que seuls des esprits légers peuvent accomplir sans jamais connaître les hésitations et les scrupules.

Alain fut professeur de philosophie ; et le professeur de philosophie est plus qu'un autre un maître : son pouvoir sur les jeunes esprits est plus grand, sa responsabilité plus effrayante. Quand il vient à parler de morale, il peut hésiter à engager autrui dans une voie qui, à lui-même, ne paraît peut-être pas sûre ; il pensera peut-être, comme aime à le répéter Alain, que

17. « Je lus Platon entièrement et presque tout Aristote. J'entrai dans les ouvrages de Kant... » (*Histoire de mes pensées*, chapitre « l'Ecole », Pléiade, p. 27).

18. (A propos des luttes politiques à Lorient, au moment de l'affaire Dreyfus.) « Je fus donc livrés aux bêtes, je veux dire aux passions. Et dans ce feu, je jugeai bien des choses et bien des hommes. Et c'est de là que je commençai à apercevoir les pièges de la politique. Aussi, il me fallut lire de Marx et de Proudhon ce que je trouvais, et remonter au *Contrat social*, où tous les fleuves de la révolte ont pris leur source » (*ibid.*, chap. « Lorient », p. 39).

19. Les *Souvenirs de guerre* font une large place au récit des événements, aux anecdotes. On trouve surtout les méditations sur la guerre dans *Mars ou la guerre jugée*, *Le roi Pot* et de nombreux propos écrits après la guerre.

20. Les idées résumées dans les phrases précédentes sont développées par ALAIN dans les *Propos sur l'éducation* (cf. propos VII, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XV).

21. *Histoire de mes pensées*, chap. « Auditoires », Pléiade, p. 162.

« la Morale n'est jamais pour le voisin ²² ». Cette idée conduit à réfléchir soi-même sur la morale, mais à ne pas donner à autrui des conseils moraux. La morale en sermons est haïssable et inefficace, et la seule façon admissible de donner une leçon morale aux autres consiste à vivre soi-même selon ce que l'on croit être la morale. Alain, qui admirait tant la haute figure de son maître, souligne que « Lagneau ne traitait jamais de morale ²³ ». Un ancien élève d'Alain reprend cette phrase, en la complétant par deux adverbess importants :

« On a bien souvent répété qu'Alain ne traitait jamais directement et — si l'on peut dire — isolément de morale... De même qu'il saisissait le concept au cœur de la perception, il cherchait la morale au débouché des passions, dans l'acte qu'elles inspirent, dans le sentiment où elles s'épurent, dans la colère d'Achille, dans l'amour de M^{me} de Mortsau, dans la sublime générosité de Mgr Myriel ²⁴. »

Nous trouvons indiquée ici une méthode qu'Alain pratiquait dans son enseignement, mais aussi, souvent, dans les propos : la réflexion morale naissant de l'examen des situations où les hommes sont réellement engagés — de même que la description, dans un propos, de menus faits de la vie scolaire, conduit à de profondes réflexions pédagogiques. C'est là un chemin qu'Alain nous a habitués à suivre. Mais Alain lui-même a pris parfois un autre chemin : « la Morale dépend de la Philosophie Première ²⁵ », elle est une « philosophie seconde » ; on peut donc aller des principes aux conséquences. Ce mouvement est celui de plusieurs ouvrages « composés » d'Alain : les *Lettres sur la philosophie première*, les *Lettres à Sergio Solmi sur la philosophie de Kant*, les *Entretiens au bord de la mer*, les *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions* : dans ces ouvrages, la morale apparaît comme le développement d'une philosophie. Ce mouvement est naturel : la morale est l'œuvre de la pensée qui va jusqu'au bout d'elle-même, qui se prolonge dans l'action qu'elle inspire et soutient. Mais ici il faut remarquer que la phrase « aller des principes aux conséquences » est ambiguë. Ce pourrait être aller, par exemple, de l'affirmation de l'existence d'un Dieu créateur de l'homme libre à la réflexion sur les valeurs morales et les devoirs de l'homme ; le philosophe qui nie Dieu peut garder un itinéraire analogue.

22. *Esquisses d'Alain - La conscience morale*, 2^e leçon, p. 8. Cf. *Propos sur l'éducation*, LII, où l'on trouve cette maxime proposée par un instituteur à ses élèves : « Ce que tu conseilles à ton voisin, fais-le ». Cf. aussi *Souvenirs de guerre*, Pléiade, p. 465 : « Je ne suis jamais fier lorsque j'impose la morale aux autres, et de là est venue cette maxime tant de fois enseignée : « La morale n'est nullement pour le voisin ».

23. *Souvenirs concernant Jules Lagneau* : on trouve cette affirmation dans ces termes, p. 720, p. 739, p. 784 (Pléiade). Cette remarque devrait être nuancée : LAGNEAU ne traitait peut-être pas de morale devant les candidats à l'Ecole normale, mais faisait sans doute des leçons sur les questions classiques de la morale devant les aspirants bacheliers (remarque de M. G. MONOD, art. « Pensée et action chez Jules Lagneau », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, avril-juin 1952, p. 144, note 4).

24. Pierre ESCOUBE, art. *Alain dans sa classe*, in *Mercure de France*, juin 1961, p. 227.

25. *Traité de Morale*, in *Mercure de France*, 1^{er} juin 1956, p. 193.

Mais chez Alain, le passage des principes aux conséquences est autre chose. La philosophie première est une philosophie critique, une « recherche de l'entendement ²⁶ », et la découverte de l'entendement a des implications morales. C'est le même esprit qui construit la géométrie et qui choisit des valeurs morales ; et cet esprit peut se saisir dans ce choix comme dans cette construction. Allons plus loin : ce n'est qu'à l'œuvre que l'on connaît l'esprit ; dans la vie morale l'analyse découvre les principes de la morale :

« ...toute Philosophie Seconde est une suite et une illustration de la Philosophie Première, et il y a un Fondement de la Morale. Mais non point à chercher hors de la Morale, pas plus que la vérité des Mathématiques n'est à chercher hors des Mathématiques ²⁷. »

La « Philosophie Première » n'est donc pas, pour Alain, une philosophie a priori, qui pourrait être élaborée, puis appliquée à l'expérience ; la pensée ne doit jamais se couper de l'expérience. Ainsi les *Lettres sur la philosophie première* commencent-elles par une analyse de la perception, où l'on trouve la description de cette illusion qui fait paraître la lune plus grande à l'horizon qu'au zénith — illusion qu'Alain aime à commenter. Et les premiers des *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions* sont, eux aussi, consacrés à la perception ; le livre conduit ensuite le lecteur, par l'analyse des principes de la pensée et la description des passions, à la morale ; Alain commente cet itinéraire avec un certain humour :

« Le lecteur ne s'étonnera pas qu'un bref traité commence, en quelque façon, par la fin, et procède de la police des opinions à la police des mœurs, au lieu de remonter péniblement des passions et de leurs crises à l'examen plus froid qui les corrige un peu en même temps que l'âge les refroidit ²⁸. »

On peut donc aborder la morale par diverses voies, et l'œuvre d'Alain nous le rappelle. Mais cette œuvre nous rappelle surtout que la réflexion morale est essentielle à l'homme, et que rien de ce qui est humain n'échappe à cette réflexion : la politique, la pédagogie,... l'esthétique même ²⁹ appellent une morale. Alain le souligne sans cesse. On a souvent dit de lui qu'il était un moraliste. Mais le mot est équivoque ; on l'applique à La Bruyère, à Mon-

26. Sous-titre des *Entretiens au bord de la mer*.

27. *Traité de morale*, p. 193. ALAIN poursuit : « Car le développement des mathématiques est sans doute une illustration et comme une application de la Philosophie Première ; mais c'est la démonstration qui réalise cette application, en déterminant en acte, il n'y a plus d'objet du tout, ni de forme du tout » (p. 191).

28. *Quatre-vingt-un chapitres*, Introduction, Pléiade, p. 1074. Cf. Sergio SOLMI : « L'éthique est la conclusion de la philosophie de la connaissance d'Alain » (introduction à 101 propos traduits en italien, éd. Minaudi, Turin 1960 ; introduction traduite dans le *Bulletin de l'Association des Amis d'Alain*, n° d'octobre 1961 ; voir p. 37 du Bulletin).

29. Elie HALÉVY écrivait à ALAIN, à propos du *Système des Beaux-Arts* : « je conçois ton livre comme un système de morale rédigé pour les artistes... » (lettre du 5 août 1920, *Correspondance avec Elie et Florence Halévy*, p. 265).

taigne, à Pascal. Certes, il y a, dans bien des propos, une peinture concrète des passions humaines, des anecdotes qui nous instruisent sur ces passions, des « caractères » — par exemple « Don Juan »³⁰ ; Alain a même écrit, dans sa jeunesse, des portraits à la manière de La Bruyère, en donnant à ses personnages les noms de Thrazylle, Amyntas, Hector, Lucinde³¹. Ceux qui insistent sur cet aspect de l'œuvre d'Alain ne le font pas toujours sans quelque malignité ; n'est-ce pas une certaine façon de rabaisser Alain ? dire qu'il est moraliste peut signifier qu'il n'est qu'un moraliste, qu'il n'a brillé que dans un genre mineur, et qu'il ne mérite pas vraiment le nom de philosophe³². Une telle affirmation est foncièrement injuste, et nous pourrions le montrer amplement ; Alain est moraliste, oui, mais en ce sens surtout que toute sa philosophie débouche sur la morale. Aucun traité n'enferme les idées morales d'Alain, et les recueils de propos sur la morale ne contiennent qu'une partie, ne développent que certains aspects de ces idées. Si l'on veut étudier la morale d'Alain, c'est dans toute son œuvre qu'il faut la chercher. De ce point de vue, il n'y a pas dans cette œuvre un genre d'ouvrages plus importants que les autres. Certes, on trouve dans quelques livres des analyses morales plus nombreuses, et ces livres nous fourniront plus de citations. Mais parfois, c'est un propos — écrit au hasard de l'actualité, ou un paragraphe d'un ouvrage apparemment éloigné de la réflexion morale, qui nous permettront d'éclairer, de compléter, de nuancer une idée morale. Celui qui veut connaître et comprendre la morale d'Alain ne peut rien écarter de l'œuvre du philosophe ; il doit renoncer à séparer une partie de l'œuvre, qui serait philosophique, d'une autre qui ne le serait pas³³ ; toute l'œuvre d'Alain est philosophique, et dans toute cette œuvre la morale est présente, explicite ou implicite.

Comment présenter les idées morales découvertes au cours de cette recherche, et dont l'ensemble constitue ce qu'on peut appeler la morale d'Alain ? Nul traité moral, dans son œuvre, ne peut fournir le noyau auquel d'autres livres donneraient des prolongements ; cette méthode serait séduisante, mais elle est inapplicable, faute de centre autour duquel on pourrait mener l'étude de la morale d'Alain et organiser l'exposé de cette morale. On aimerait aussi, à défaut de s'appuyer sur une œuvre essentielle, adopter une démarche qui serait celle même d'Alain dans ses écrits. Mais nous savons déjà qu'Alain n'est pas l'homme d'une seule méthode : nous pour-

30. Propos du 28 Juillet 1907 (Pléiade, p. 6, *Sentiments, passions et signes*, p. 33). On trouve une première version de ce propos dans les *Cabiers de Lorient*, t. I, p. 167-169.

31. *Cabiers de Lorient*, t. I, p. 167-169.

32. « On a trop souvent répété qu'ALAIN était un moraliste. De la part de certains, c'était une forme déguisée de malveillance. On l'égalait à La Rochefoucauld pour lui refuser la grandeur d'un philosophe » (G. CANGUILHEM, art. *La création artistique selon Alain*, in *Revue de Métaphysique et de Morale*, avril-juin 1952 ; p. 186).

33. ALAIN, parlant des premiers propos, écrit : « J'étais destiné à devenir journaliste, et à relever l'entrefilet au niveau de la métaphysique » (*Histoire de mes pensées*, chap. « Abstractions » Pléiade, p. 55).

rions à notre gré chercher la morale « au débouché des passions » — aller de la description de la situation concrète de l'homme à la réflexion morale — ou transposer la critique de la connaissance sur le plan de l'éthique ; Alain ne nous impose pas d'itinéraire.

On peut aussi se demander s'il n'est pas possible, pour étudier la morale d'Alain, d'adopter un plan chronologique — entendons un plan qui montrerait comment Alain a, au long de sa vie, constitué et enrichi sa morale, comment peut-être il l'a modifiée. Mais ce projet est aussi décevant que séduisant. Certes, on peut montrer facilement le retentissement de certains événements — en particulier la guerre de 1914-1918 — dans l'œuvre d'Alain, l'influence de ces événements sur sa pensée ; il a écrit lui-même, comme nous l'avons souligné, l'histoire de ses pensées. Mais s'agit-il vraiment d'une évolution, avec des transformations, des mutations ? Il semble au contraire que les idées fondamentales d'Alain n'aient guère changé ; nous aurons souvent l'occasion de citer, pour montrer la constance d'un même thème, des textes séparés par de nombreuses années ; parfois la même idée est exprimée sous la même forme, ou dans des formes très voisines. L'idée qu'Alain se faisait de l'homme, de ses pouvoirs et de ses devoirs fut fixée très tôt. Ne prenons ici qu'un exemple. Presque au début du premier des trois cahiers de réflexions qu'il appelait ses cahiers de Lorient — bien que le premier seul sans doute remonte au temps où il était professeur à Lorient³⁴ — Alain écrit que « toute autorité est sur la chair, et toute liberté dans l'esprit³⁵ ». Dans cette page des *Cahiers de Lorient*, Alain part de remarques sur l'administration des Universités populaires ; le sujet est de peu d'importance ; mais Alain élargit sa réflexion jusqu'à une idée qui dans sa morale est essentielle. Cette idée, exprimée dans la formule antithétique que nous venons de citer, est un aspect de ce qu'on peut appeler le dualisme d'Alain ; cette idée sera reprise, développée, illustrée, dans de nombreux propos et dans maintes pages d'ouvrages composés. La guerre fournira à Alain une occasion exceptionnelle d'appliquer sa doctrine. L'Evangile lui permettra de montrer que ce dualisme est en un sens au fond de la religion chrétienne³⁶. On pourrait ainsi suivre ce thème dualiste dans l'œuvre d'Alain, montrer comment le philosophe l'applique à des domaines divers, comment il lui rattache de grandes doctrines ; mais l'idée, en sa profon-

34. « C'est alors que j'achetai le premier de trois cahiers que j'ai encore... » (*Histoire de mes pensées*, chap. « Politique », Pléiade, p. 42).

35. *Cahiers de Lorient*, t. I, p. 26.

36. L'attitude d'ALAIN à l'égard de la religion, et particulièrement du catholicisme, a varié : il a reconnu de plus en plus les aspects positifs de celui-ci, et, dans ses écrits, son anticléricalisme s'est notablement atténué. Mais, s'il en est venu à admirer beaucoup le christianisme, il a continué à rejeter ce qui est essentiel à cette religion. Sur l'évolution de l'attitude d'Alain, cf. O. REBOUL, *L'homme et ses passions d'après Alain*, t. II, chap. IV, p. 105 à 113).

deur, et riche de ses développements possibles, est déjà dans la phrase du premier « cahier de Lorient »³⁷.

A défaut d'un plan qui mettrait en évidence une nette évolution de la pensée d'Alain, nous en retenons un autre qui distinguera différents niveaux où se développe sa morale. Cette morale, nous la rencontrons à chaque instant, dans toutes ses œuvres, mais sous des formes bien différentes : tantôt c'est un simple conseil, une recette pour organiser sa vie de façon agréable et raisonnable — tantôt c'est l'apologie d'une vertu — tantôt l'analyse d'une doctrine, analyse étroitement mêlée à la pensée personnelle d'Alain — tantôt des réflexions morales sur un événement ou une œuvre littéraire... Ces éléments sont parfois séparés, parfois mêlés dans une même page, un même propos. Il nous paraît donc bon, pour exposer la doctrine morale d'Alain, d'y distinguer plusieurs niveaux. Au niveau que nous qualifierons d'inférieur — sans donner à cet adjectif une valeur péjorative, mais pour garder la comparaison avec des coupes horizontales — la morale d'Alain apparaît comme un art de vivre, un ensemble de conseils, ordonnés d'ailleurs en doctrine cohérente, conseils qui tendent à procurer à celui qui les suit le bonheur. A un autre niveau, nous trouvons dans l'œuvre d'Alain des pages et des chapitres qui, réunis, ordonnés, pourraient constituer un traité des vertus — ou, si l'on veut, un portrait de l'homme vertueux, de l'homme qui conduit sa vie selon certaines exigences morales. Au-dessus de ces deux plans se trouvent les principes de la morale. Nous disons « au-dessus » pour traduire la progression d'un plan à l'autre : l'art de vivre d'Alain est une sagesse souvent sans « élévation » ; par l'apologie des vertus, Alain montre au lecteur la grandeur du devoir héroïque et de la fidélité à soi-même. Et, quand on veut justifier les conseils de l'art de vivre et l'apologie des vertus, on trouve dans l'œuvre même d'Alain, des idées qui « dominant » sa philosophie. Nous venons d'employer une série de métaphores d'origine spatiale ; il ne faut pas être dupe des métaphores : cela aussi est une leçon d'Alain³⁸. On pourrait aussi bien dire, en employant d'autres métaphores, que les principes sont le « fondement », la « base » de la morale d'Alain. Mais que nous ordonnions d'une façon ou de l'autre les différents niveaux que nous avons distingués, nous sommes conduits à séparer ce qui ne l'est pas toujours dans l'œuvre d'Alain, à tailler dans la richesse vivante des exemples proposés par le philosophe, à réduire ces exemples en fragments, à substituer l'analyse systématique au libre commentaire qui fait le charme de tant de propos. Mais, si l'on

37. O. REBOUL (*op. cit.*, t. I, p. 51, en note), s'appuyant sur des passages tirés des premiers écrits d'ALAIN, affirme que celui-ci, avant d'en venir à un dualisme radical, a d'abord adhéré au monisme de Spinoza. Mais la phrase des *Cahiers de Lorient* que nous avons citée (antérieure aux écrits cités par M. REBOUL) exprime très clairement, avec les lignes qui la suivent et développent l'idée, un dualisme moral.

38. « ... ces métaphores que l'on prend souvent pour des idées... » (propos du 24 août 1929, *Esquisses de l'homme*, p. 50).

veut tenter un exposé méthodique de la morale d'Alain, comment faire autrement ? Seulement, il faut garder le souci de ne pas considérer les distinctions comme absolues et définitives, et prévoir qu'après avoir distingué, séparé, analysé, il faudra réunir, rassembler, c'est-à-dire rechercher l'unité de la morale d'Alain. Cette unité ne se trouve-t-elle pas justement au niveau des principes qui inspirent à la fois une sagesse de la vie quotidienne et un idéal moral élevé ? Une autre image, d'ailleurs, est peut-être préférable à celle des plans superposés (qui fait penser aux « ordres » de Pascal, où sont rangées des réalités incommensurables), c'est l'image des zones concentriques, dont chaque partie invite à regarder vers le centre commun. Notre itinéraire va donc des conséquences aux principes. Dès l'exposé de l'art de vivre d'Alain, nous pressentirons souvent qu'il suffirait d'approfondir un précepte, un conseil, pour atteindre le cœur de la morale ; mais nous nous bornerons, au cours de ce premier examen, à poser des jalons, qui nous guideront plus tard. L'un des arguments en faveur de notre plan est qu'il nous mène de ce qui est le plus facile, le plus immédiat, à ce qui est le plus difficile, le moins aisément découvrable.

D'une partie à l'autre, d'ailleurs, nous garderons un fil conducteur. Une morale répond à la question : « Que doit faire l'homme ? » ; et cette question est subordonnée à une autre : « Que peut faire l'homme ? », ou, au fond : « Qu'est-ce que l'homme ? ». Cherchant à dégager les idées morales d'Alain, nous découvrirons en même temps, peu à peu, quelle était sa conception de l'homme. Elle apparaît, plus ou moins nettement, chaque fois que le philosophe donne un conseil, admire un acte de vertu, exprime un jugement sur un personnage de l'histoire ou un héros de roman... C'est au fond sur cette conception de l'homme que nous pourrions juger de la cohérence de la doctrine morale d'Alain ; et cette conception de l'homme nous permettra peut-être de refaire l'unité que nous aurons d'abord brisée pour les besoins de notre étude.

PREMIÈRE PARTIE

L'ART DE VIVRE

PREMIERE PARTIE

L'ART DE VIVRE

Chapitre Premier

SAVOIR DORMIR

Dans *Les idées et les âges*, le premier livre est en entier consacré au sommeil. Alain y évoque le charme de la nuit, y célèbre les vertus du sommeil, y enseigne l'art de dormir. Ces réflexions, dont l'importance ne lui semble pas mineure, il les reprend volontiers dans les *Propos*.

L'heure des ténèbres est pour l'homme l'heure de la rêverie, de la poésie, de la paix, « l'heure où il oublie toutes choses autour pour s'en aller penser aux astres instituteurs,... pendant que la poésie délie les passions et fait chanson de nos douleurs mêmes¹ ». Mais, remarque Alain, cette paix n'est pas naturelle ; elle est une conquête de l'homme. Ce qui est naturel, c'est la peur nocturne. Car la nuit fut longtemps pour l'homme, comme elle l'est pour l'animal, « l'heure tragique du chassant et du chassé² ». Les hommes ont longtemps eu peur la nuit. Comme le sommeil est une nécessité physiologique³, cette peur les a poussés à se grouper, afin que les uns pussent dormir pendant que les autres veillaient. Ainsi nos institutions sont, selon Alain, « plutôt filles de nuit que filles de faim, de soif et d'amour⁴ ». La peur nocturne, d'ailleurs, n'est pas seulement la peur de l'ennemi ; elle est aussi la peur des morts et des fantômes ; mais, dans le groupe, « le soldat écartait les fauves, et le prêtre écartait les revenants⁵ » ; l'homme pouvait dormir en paix.

Pour nous, maintenant, la paix vient avec le soir. La nuit nous délivre — si du moins nous savons participer à cette paix — des inquiétudes et des soucis du jour :

1. *Les idées et les âges*, livre 1^{er}, chap. I « La nuit » (Pléiade, p. 5).

2. *Ibid.*, p. 5.

3. « Le sommeil, faites-y attention, est bien plus tyrannique que la faim » (*Ibid.*, p. 6).

4. *Ibid.*, p. 6.

5. *Propos d'un Normand*, II, p. 221 (22 juillet 1908). Le propos se termine par l'invocation : « O nuit, reine des villes ». Cf. : *Vingt leçons sur les beaux-arts* (11^e leçon) : L'essentielle fonction de société, c'est la garde de nuit », et *Mars ou la guerre jugée* (Pléiade, p. 662) : « La fonction militaire est la plus ancienne, parce qu'il faut d'abord dormir ». Ce thème apparaît déjà dans le cahier d'« exercices d'écriture » datant des années où ALAIN était à Lorient : « ... la plupart des institutions sociales ont pour cause la nécessité du sommeil. C'est parce que l'homme, même le plus fort et le plus habile, doit dormir, qu'il a absolument besoin des autres... l'image la plus frappante et la plus émouvante d'une société humaine, c'est une ville qui dort dans la nuit » (*Cahiers de Lorient*, t. I, p. 28).

« ...la nuit a le pouvoir miraculeux de suspendre cette vie inquiète, d'apaiser l'imagination, d'imposer trêve à tout ce qui est pressant et proche, d'accorder enfin le repos de l'esprit avec le repos des yeux, et de nous verser comme par son souffle frais cette indifférence qui conduit au sommeil ⁶. »

Quand le soir tombe, c'est l'heure du repos ; nous le savons tous. Mais c'est aussi l'heure de la bonté et du pardon, l'heure où il faut que « la douceur l'emporte ⁷ », l'heure où l'homme est invité, par la fatigue et par la paix environnante, à oublier ses griefs, sa rancune, à pardonner. C'est l'heure de la prière. Nous reviendrons sur ce qu'Alain entend par « prière » ; mais nous devinons déjà que celle-ci est naturelle et, en un sens, physiologique :

« Comment ne pas remarquer que le geste de plier les genoux est aussi de fatigue, ainsi que la tête basse ? Prier, ce serait sentir que la fatigue vient, et la nuit sur toutes les pensées ⁸. »

Que l'homme soit heureux de retrouver chaque soir cette paix, de faire chaque soir la paix en lui, on le comprend aisément. Mais le bonheur du sommeil est d'abord un plaisir du corps — ou plutôt, car on ne peut séparer le corps des pensées, « c'est dans le corps aussi que je sens le bonheur de dormir ⁹ ».

Ce bonheur, d'ailleurs, ne se sent vraiment qu'aux approches du sommeil. Bâiller est déjà « une agréable chose ¹⁰ ». Alain consacre l'un des *Propos sur le bonheur* à « l'art de bâiller ¹¹ ». Il y montre, par une description physiologique du bâillement, que celui-ci est abandon, détente physique, et en même temps délivrance des soucis et de l'inquiétude, refus de l'attention et des pensées, retour à l'aisance de vivre ¹² :

« ...c'est le congé donné à l'esprit d'attention et de dispute, par cette profonde aération du sac viscéral. La nature annonce par cette énergique réforme qu'elle se contente de vivre et qu'elle est lasse de penser ¹³. »

Le sommeil n'est donc pas seulement une nécessité physiologique ; il est l'occasion de goûter, mêlé au plaisir animal, un bonheur humain. Encore faut-il savoir s'endormir, savoir se laisser aller à un calme sommeil. Le sommeil humain est un sommeil volontaire, un « sommeil libre ¹⁴ ».

6. *Les idées et les âges*, p. 6.

7. *Ibid.*, p. 8.

8. *Ibid.*, p. 10.

9. « ...cet état heureux où l'on touche au sommeil... » (*Ibid.*, p. 19).

10. *Ibid.*, p. 10.

11. *Propos* du 24 avril 1923, *Pléiade*, p. 482-484 ; *Propos sur le bonheur*, éd. de 1928, p. 61-63.

12 et 13. *Ibid.*

14. *Les idées et les âges*, p. 21.

« Il est aisé de dormir lorsque l'on est au bout de ses forces ; mais cette existence est terrassée et animale ; elle exclut la contemplation, les arts et le culte. L'équilibre humain veut que l'on dorme par décret et préférence, je dirais même par précaution, comme on conte de plusieurs grands capitaines, et comme il est heureusement vrai de presque tout homme ¹⁵. »

Comment obtenir ce libre sommeil ? On a coutume de dire qu'il faut pour cela chasser les pensées, source d'inquiétudes, « ces confuses délibérations, où l'on revient sans cesse au même point ¹⁶ ». Avant de dormir soi-même, ne faut-il pas « faire dormir ses pensées ¹⁷ » ? Mais cela est difficile : « car vouloir endormir une pensée, c'est penser ; et penser c'est s'éveiller ¹⁸ » ; « qui ne voit que la pensée la plus contraire au sommeil est de remarquer qu'on ne dort point... ? ¹⁹ ». Certes, il est facile, le jour, de conduire, au moins indirectement, le cours de ses pensées : « tourner la tête, cela change tout ²⁰ ». Mais cela est bien plus difficile quand on est couché, la nuit :

« Un homme qui est dans la nuit et les yeux clos, et les membres immobiles, est en très mauvaise situation pour résoudre et conclure. Car les choses auxquelles il pense sont loin de lui ; il n'a pour y penser que de faibles images, et surtout des mots ²¹. »

Cette pensée sans objet présent est vaine ; mais par cela même elle est plus difficile à écarter. « Il faut du génie pour endormir les pensées par une pensée supérieure... ²² ».

Mais il existe une autre méthode pour s'endormir. Pour la découvrir, il nous faut remarquer que « nous avons bien plus de puissance sur notre corps que sur nos pensées ²³ », et observer comment notre corps se dispose pour le sommeil. « Il faut comprendre ce que c'est qu'être couché ; c'est ne plus pouvoir tomber ²⁴ ». Bien sûr, lorsqu'il est couché, le corps ne peut tomber tout entier. Mais souvent des parties du corps, « la tête, un bras, une main restent debout si l'on peut dire, soutenus par un effort qu'on ne sent point ²⁵ ». Cet effort est contraire au sommeil ; si celui-ci vient, le corps se détend, la partie encore « debout » tombe, et le dormeur se réveille. Alain a remarqué, pendant la guerre, que le fantassin s'endormait plus aisément avec des souliers que sans souliers, parce que les souliers main-

15. *Ibid.*, 19. Cf. propos du 1^{er} janvier 1932 (Pléiade, p. 1054) : « On admire le héros qui dort quand il veut, et même justement quand les choses voudraient l'empêcher de dormir ».

16. *Ibid.*, p. 19.

17. Propos du 19 octobre 1927, Pléiade, p. 743-744, *Minerve*, p. 32-34.

18. *Ibid.*

19 et 20. *Les idées et les âges*, p. 20.

21, 22, 23, 24 et 25. Propos du 19 octobre 1927, cité plus haut.

tiennent les pieds dressés²⁶ ; de même, on dort mieux sur un lit dur que sur un lit mou, parce que « le perfide d'un lit mou nous invite à conserver notre forme architecturale, j'entends élevée contre la pesanteur, et à nous tenir encore trop debout²⁷ » ; on dort peut-être encore plus facilement sur une planche... Ces remarques nous indiquent donc la position à prendre : il faut que le corps soit étendu, étalé, n'offrant plus aucune prise à la pesanteur. Pour traduire cette position, Alain emploie l'image du liquide, et le verbe « répandre », qui est une métaphore du même ordre²⁸. C'est la position naturelle d'un sac de pommes de terre jeté à terre, du chien et surtout du chat qui dorment²⁹ ; c'est la position du corps au repos, et « le repos du corps est, immédiatement, le sommeil de l'esprit³⁰ ».

Tels sont les procédés qui peuvent procurer le sommeil : chasser les pensées si l'on peut ; en tout cas, disposer le corps comme il convient. Cet art de s'endormir nous révèle déjà les idées importantes de la philosophie morale d'Alain. L'idée, d'abord, que l'homme est corps et esprit, et qu'on ne peut, ni dans l'existence réelle ni dans une simple description, séparer celui-ci de celui-là. L'idée aussi que cette union du corps et de l'esprit peut être conçue autrement qu'une servitude, parce que l'homme a puissance sur son corps ; et, par cette action sur le corps, il agit sur ses pensées. Enfin, l'idée que cette action est l'œuvre d'une volonté, qui introduit la liberté dans le monde de la nécessité naturelle.

Ainsi l'art de dormir nous conduit à des réflexions morales. Et nous sommes encore dans le domaine de la morale lorsque Alain parle de ceux qui dorment mal, dont il ne craint pas de dire que ce sont des « méchants » :

« L'innocence se trouve jointe au sommeil d'après un préjugé ancien et vénérable. En joignant de même ensemble les termes opposés, je voudrais traiter de l'insomnie comme d'un genre de méchanceté, je dirais même comme de l'essentielle méchanceté³¹ ».

L'affirmation est étonnante. Mais il faut comprendre le vrai sens de « méchant ». L'étymologie nous aidera peut-être : le « méchant », c'est le

26 et 27. Propos du 10 mars 1925, Pléiade, p. 645-647.

28. « on ne s'endort bien que sur le dos ; c'est alors que notre corps est le plus près de la forme liquide et nivelée par son poids » (ibid.). (Un homme) « n'est point vraiment couché s'il n'est fluide, autant que sa forme le permet ». (*Les idées et les âges*, p. 12). « Il importe donc... que tout soit étalé, étendu, on dirait presque répandu ». (Propos du 19 octobre 1927, cité plus haut.)

29. Propos du 19 oct. 1927. Cf. propos du 31 août 1913 (Pléiade, p. 156-157, *Propos sur le bonheur*, p. 195-197) : « À ceux qui ne peuvent s'endormir, je dis volontiers : « Faites chat crevé ».

30. Propos du 10 mars 1925, cité plus haut. ALAIN poursuit : « Nous essayons quelquefois d'écarter les soucis ; c'est justement y penser. Mais si seulement notre corps ne lutté point, la paix est aussitôt dans nos pensées ».

31. *Les idées et les âges*, p. 17.

« méchéant ou mal tombant ³² ». Surtout pensons au mot de Socrate rapporté par Platon : « Nul n'est méchant volontairement ».

« ...cette maxime a été plutôt réfutée que comprise, parce que l'on ne s'est point avisé de ceci, que méchanceté était premièrement colère et sédition dans le méchant, et, dans le fond, simple agitation entretenue d'elle-même, comme le mot irritation, en son double sens, le fait entendre si bien. Nous voilà à l'insomnie car ce n'est qu'une fureur, comme de se gratter ³³ ».

Le vrai sens du mot « méchant » est « maladroit ». Or « maladroit l'homme qui voudrait dormir et ne peut ³⁴ ». C'est l'homme qui remarque qu'il ne dort pas, qui en cherche les preuves, qui s'irrite, qui se prédit à soi-même qu'il ne dormira pas et qui tire de son malheur « une sorte de satisfaction dogmatique ³⁵ » ; bref, c'est l'homme qui se prive de sommeil libre parce qu'il ne croit pas à ce sommeil libre.

Cette méditation errante sur la « méchanceté » conduit Alain jusqu'au mythe de Lucifer. Pour Alain, ce ne peut être qu'un mythe, mais plein de sens, comme tous les mythes et légendes. Ce mythe-là a plus d'un sens ; mais l'un d'eux n'est-il pas qu'il faut, pour être sauvé, croire qu'on peut se sauver ? Autrement dit qu'il faut croire au pouvoir de la volonté pour que ce pouvoir soit ?

« Les théologiens disent bien que Lucifer ne veut pas être sauvé. N'entendons pas mal ; ce n'est pas qu'il se perde par volonté ; c'est au contraire parce qu'il est assuré que vouloir ne peut rien, et qu'ainsi son propre et intime mal est sans remède ³⁶ ».

L'art de dormir est bien un chapitre de la morale.

32 et 33. *Les idées et les âges*, p. 17.

34. *Ibid.*, p. 19.

35. *Ibid.*, p. 21.

36. *Ibid.*, p. 21-22.

LA MORALE D'ALAIN

On dit souvent qu'Alain fut un moraliste. Cela est vrai, en ce sens d'abord qu'il s'est plu à décrire les sentiments et les passions de l'homme, et à commenter les grandes œuvres littéraires qui peignent ces sentiments et ces passions. Il fut aussi un moraliste en ce sens qu'il voulut être maître de sagesse, et enseigner à ses lecteurs un art d'être heureux. Mais Alain fut aussi, et même lorsqu'il traitait de la sagesse dans la vie quotidienne, un philosophe. Un philosophe qui pensait que la philosophie ne serait que « jeux de paroles » si elle n'apprenait à l'homme ce qu'il peut faire et ce qu'il doit faire. Alain trace le portrait de l'homme vertueux, qui juge et agit, maître de soi et fidèle à soi. L'aventure humaine se déroule dans le monde. L'homme se découvre esprit dans un univers sans raison; il s'éprouve libre dans un univers soumis aux forces. La morale d'Alain développe un dualisme moral: la morale consiste à servir l'esprit, et à refuser d'accorder une valeur à tout ce qui n'est pas l'esprit. La « philosophie première » s'achève en éthique. Ces idées morales d'Alain apparaissent partout dans son œuvre. Pour les présenter, et pour les mieux comprendre, il faut s'efforcer de les mettre en ordre. Ce livre considère la morale d'Alain sous trois aspects: l'art de vivre, le portrait de l'homme vertueux, les principes de la morale, mais en cherchant à montrer, dans la richesse et la diversité de l'œuvre, l'unité de la pensée du philosophe.

PARUS ■ Amédée AYFRE : « Dieu au Cinéma » (épuisé) ■ Volume Collectif : « Progrès et incertitudes de l'Education nouvelle » (épuisé) ■ Jean-Etienne MARIE : « Musique Vivante » le langage musical contemporain ■ Volume Collectif : « Le Catharisme » (épuisé) ■ Georges BASTIDE : « Mirages et Certitudes de la Civilisation » ■ J.-P. VALABREGA : « Les théories psychosomatiques » ■ Volume Collectif : « Peut-on se passer de Méthaphysique ? » ■ Charles-Pierre BRU : « Esthétique de l'Abstraction » ■ Jacques ANDRIEU : « La Foi dans l'Œuvre de Paul Claudel » ■ Albert CARTIER : « Existence et Vérité » (épuisé) ■ Volume Collectif : « La présence d'Autrui » ■ G. HECKSCHER : « Démocratie efficace » ■ Jean JOUSSELLIN : « Jeunesse, Fait social méconnu » (épuisé) ■ P. PARROT et M. GUENEAU : « Les gangs d'adolescents » (épuisé) ■ Volume Collectif : « Cinéma, univers de l'absence ? » ■ Gérard CHARNOZ : « Enseignement, effort improductif ? » ■ Volume Collectif : « Terres de l'enfance » ■ Jean JOUSSELLIN : « Civisme et insertion sociale » ■ Alain GUY : « Ortega y Gasset, critique d'Aristote » ■ René NELLI : « Le phénomène cathare » ■ Pierre BADIN : « Problèmes de la vie en groupe » ■ Jean THEAU : « La critique bergsonienne du concept » ■ Volume Collectif : « Le temps et la mort dans la philosophie espagnole contemporaine » ■ René VIOLETTE : « La spiritualité de Bergson » ■ Jean THEAU : « La conscience de la durée et le concept de temps » ■ Jeanne PARAIN-VIAL : « Analyses structurales et idéologies structuralistes ».

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

